

Les statistiques sur l'emploi

Quelle source choisir pour quel usage ?

version du 2 juillet 2021

Plusieurs sources statistiques peuvent être mobilisées pour mesurer et décrire l'emploi. Elles ont des finalités différentes et diffèrent donc par la nature et l'origine des données recueillies, le degré de précision, mais aussi par les concepts couverts.

Il existe ainsi principalement deux types de données : les données d'origine administrative et les données d'enquête, collectées auprès d'un échantillon de ménages.

Cette note a pour objectif de présenter les principales sources existantes, leurs forces et leurs limites, afin d'orienter au mieux l'utilisateur selon ses besoins : quelle source choisir pour quel usage ? Elle vise également à décrire les écarts existants entre sources concernant la mesure du niveau d'emploi.

Table des matières

1. Présentation synthétique des concepts.....	3
2. Les grandes sources pour connaître l'emploi.....	4
2.1. L'enquête Emploi.....	4
2.2. Les Estimations d'emploi.....	6
2.3. Le recensement de la population.....	8
2.4. Les comptes nationaux.....	10
2.5. Le « Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié » (FLORES).....	13
3. Comparaison entre sources.....	14
3.1. Tableau récapitulatif des différences entre les sources.....	14
3.2. Illustrations des écarts conceptuels entre les sources.....	15
3.3. Tableau récapitulatif des sources à privilégier en fonction des usages.....	16
4. Comprendre les écarts entre l'enquête Emploi et les Estimations d'emploi.....	17
Pour en savoir plus – documentation détaillée.....	20



1. Présentation synthétique des concepts

L'emploi est défini par le bureau international du travail (BIT) : une personne est en emploi si, durant une semaine donnée dite « de référence », elle est engagée dans une activité visant à produire des biens ou à fournir des services à destination d'un ou de tiers, en échange d'une rémunération ou d'un profit. Cette définition inclut les personnes « au travail » durant la semaine de référence, c'est-à-dire qui ont travaillé au moins une heure, ainsi que les personnes qui n'étaient pas « au travail » en raison d'une absence temporaire.

La notion d'emploi diffère de celle du « travail » : notamment le travail non rémunéré (domestique, bénévole, etc.) n'est pas considéré comme de l'emploi. Une personne en emploi peut avoir différents statuts : salarié, à son compte, employeur ou aide dans l'entreprise familiale (« conjoint collaborateur » ou « aides familiaux »).

Une batterie de questions factuelles est nécessaire pour vérifier si une personne remplit les critères d'emploi au sens du BIT. Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, précise, à des fins d'harmonisation, et *via* des règlements, l'interprétation des définitions du BIT et les critères à retenir. En France, les critères ainsi définis sont mis en œuvre dans l'enquête Emploi, volet français de l'enquête européenne « Force de travail » (*Labour force survey*).

À compter de 2021, dans l'enquête Emploi, les personnes qui déclarent avoir un emploi dont elles sont absentes sont considérées en emploi dans les cas suivants : *congé rémunéré, congé maladie, congé de maternité ou de paternité, aménagement du temps de travail (horaires flexibles, repos compensateur, temps partiel...), formation autorisée par l'employeur ou dans le cadre d'un contrat en alternance / apprentissage, chômage partiel (y compris technique ou intempérie), quelle qu'en soit la durée ; congé parental en cas d'absence prévue de 3 mois ou moins ou de perception d'un revenu compensatoire lié à l'activité tel que la Prepa ; période de morte saison dans le cadre d'une activité saisonnière en cas de travaux réguliers dans le cadre de cette activité saisonnière ; autre raison d'absence en cas d'absence prévue de 3 mois ou moins*¹.

Pour un groupe donné (par exemple les femmes de 15 à 64 ans), le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et la population totale de ce groupe.

Une personne peut occuper plusieurs **postes de travail**, pour un ou plusieurs employeurs ou à son compte (« multiactivité »). Lorsqu'on mesure le nombre de personnes en emploi, chaque personne n'est comptabilisée qu'une seule fois : on parle d'une mesure de l'emploi « en personnes physiques ». Au total, le nombre de personnes en emploi est donc inférieur au nombre de postes.

¹ Cette liste a été légèrement étendue à l'occasion de la refonte de l'enquête Emploi intervenue au premier trimestre 2021. Auparavant, les personnes absentes pour un congé maladie de plus de un an ou un congé parental de plus de 3 mois n'étaient pas considérées comme en emploi.



2. Les grandes sources pour connaître l'emploi

2.1. L'enquête Emploi

Présentation

L'enquête Emploi vise à observer de manière à la fois structurelle et conjoncturelle la situation des personnes sur le marché du travail. Depuis 2003 pour la métropole, depuis 2014 pour la France hors Mayotte, l'Insee réalise, en continu sur toute l'année, cette enquête auprès d'un échantillon représentatif de logements ordinaires². En 2021, l'échantillon trimestriel de l'enquête est constitué d'environ 80 000 logements. Les personnes résidant en communauté (foyers, internats, etc.) ne sont pas dans le champ de l'enquête. Tous les occupants des logements sélectionnés sont interrogés six trimestres consécutifs, en face à face (pour la première interrogation) puis par internet ou téléphone (pour les 5 réinterrogations ultérieures). Si les personnes ne sont pas disponibles, une autre personne de leur foyer peut répondre pour elles (réponse par un tiers ou « proxy »). Au final, environ 90 000 personnes de 15 ans ou plus répondent chaque trimestre à l'enquête. Il s'agit de personnes résidant en France (hors Mayotte), qui peuvent travailler en France ou à l'étranger (frontaliers).

Les personnes enquêtées décrivent précisément leur situation à travers une batterie de questions qui permettent de déterminer si elles sont en emploi, au chômage ou inactives au sens du BIT. Toutes ces questions se rapportent à une semaine donnée, dite « semaine de référence », qui précède l'interrogation de trois semaines au maximum, pour limiter les biais de mémoire. Ces semaines sont fixes et réparties uniformément sur l'année.

Diffusion

Les principaux résultats de l'enquête Emploi (dont le taux d'emploi) sont publiés chaque trimestre 45 jours environ après la fin du trimestre. Au printemps de chaque année sont publiés également des résultats plus détaillés, en moyenne annuelle sur l'année précédente. Des séries réropolées sont fournies pour les principaux indicateurs parmi ces résultats.

Où trouver les résultats de l'enquête Emploi ?

Publication trimestrielle (2021 T1) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5400024>

Publication annuelle (2020) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5233929>

Tableaux annuels et séries longues (2020) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5359511>

Points forts

L'enquête Emploi est la seule source statistique fournissant une mesure des concepts d'activité (emploi, chômage et inactivité) au sens du BIT, la plus comparable possible entre tous les pays. Elle s'inscrit dans le cadre des enquêtes européennes Forces de travail (*Labour Force Survey*).

L'enquête Emploi fournit des informations détaillées sur les caractéristiques des personnes (âge, sexe, niveau de diplôme, situation de handicap, etc.) et **les caractéristiques de l'emploi**³ (type de contrat de travail, temps de travail, catégorie socioprofessionnelle, etc.). Elle permet ainsi des comparaisons entre groupes de personnes en matière d'insertion sur le marché du travail (taux d'emploi des jeunes, des personnes handicapées, des immigrés...).

Disponible sur longue période (depuis 1975 ou 1982 selon les indicateurs), elle donne une perspective temporelle riche⁴.

² Une enquête Emploi a lieu chaque année à Mayotte.

³ Les informations sont plus riches sur l'emploi principal, à savoir celui qui prend le plus de temps ou, en cas d'égalité, est le plus rémunérateur ; plus succinctes sur l'emploi secondaire.

⁴ À l'occasion de chaque refonte de l'enquête, un exercice de réropolation permet de reconstituer des séries longues cohérentes en termes de concept et de mesure. Les séries diffusées sont donc sans rupture.



Limites

Comme pour toutes les enquêtes, les informations recueillies sont déclaratives et peuvent être affectées par la compréhension des questions par les enquêtés. Le fait que la réponse par un tiers soit autorisée peut accroître ce risque.

L'enquête Emploi est effectuée auprès d'un échantillon de logements, ce qui implique, malgré sa taille importante, un certain aléa statistique. On estime ainsi que le taux d'emploi trimestriel est estimé avec un intervalle de confiance à 95 % de $\pm 0,4$ point en France métropolitaine (niveau et variation trimestrielle), soit $\pm 165\,000$ personnes en emploi.

En conséquence, l'enquête Emploi présente un profil infra-annuel sur l'emploi plus heurté que la source conjoncturelle issue des données administratives exhaustives sur les salariés (cf. encadré partie 2.b). Autre conséquence, certains croisements plus fins des résultats de l'enquête (par zone géographique, type d'emploi, caractéristiques individuelles, etc.) ne peuvent pas être exploités du fait d'un échantillon trop réduit. Enfin, l'enquête Emploi ne couvre pas les personnes résidant en communauté (foyers, internats, etc.), ce qui restreint très légèrement son champ par rapport à la population générale.



2.2. Les Estimations d'emploi

Présentation

Les Estimations d'emploi sont issues d'une synthèse de plusieurs sources statistiques d'origine administrative. Ces sources s'appuient sur les déclarations sociales réalisées par les employeurs, ou sur celles des travailleurs indépendants (sur le champ France hors Mayotte). Tout emploi répertorié dans les données administratives (c'est-à-dire déclaré par l'employeur aux organismes de sécurité sociale) y est comptabilisé. Dans les Estimations d'emploi, les multiactifs, c'est-à-dire les personnes qui occupent plusieurs emplois à une même date (soit parce qu'elles sont salariées et ont plusieurs employeurs, soit parce qu'elles sont à la fois non salariées et salariées) ne sont comptés qu'une seule fois au titre de leur emploi principal, qui correspond à celui qui leur procure la plus forte rémunération sur l'année. L'emploi est mesuré « au lieu de travail », c'est-à-dire qu'on comptabilise des personnes travaillant en France, quel que soit leur lieu de résidence.

Les Estimations annuelles d'emploi mesurent l'emploi la dernière semaine de l'année. Les Estimations trimestrielles mesurent l'emploi en fin de trimestre. En données brutes (i.e. non corrigées des variations saisonnières), les Estimations trimestrielles du 4^e trimestre sont calées sur les Estimations annuelles, de manière à diffuser des séries trimestrielles et annuelles cohérentes.

Diffusion

Chaque trimestre, trois publications sont réalisées : l'emploi salarié du secteur privé au niveau national est diffusé environ 40 jours après la fin du trimestre (estimation « Flash ») avec un faible détail sectoriel (5 secteurs d'activité) ; le champ complet de l'emploi salarié au niveau national (privé et public) environ 70 jours après la fin du trimestre avec une ventilation par secteur d'activité plus détaillée (niveau A38 de la nomenclature, c'est-à-dire en 38 secteurs d'activité) ; ces mêmes données sont diffusées au niveau régional et départemental environ 90 jours après la fin du trimestre (au niveau sectoriel A17).

Les Estimations d'emploi les plus complètes sont réalisées de manière annuelle. Elles concernent toutes les personnes en emploi (salariés et non-salariés), sont déclinées par secteur d'activité (niveau A88) et ventilées au niveau géographique jusqu'à la zone d'emploi⁵ ainsi que par sexe. Les Estimations annuelles provisoires sont publiées en décembre de l'année N+1 et les Estimations annuelles définitives en mars de l'année N+3.

Chacun des agrégats diffusés est présenté sous forme de séries cohérentes dans le temps, avec un recul temporel d'autant plus long que les ventilations sectorielles et géographiques sont peu détaillées.

Où trouver les résultats des Estimations d'emploi ?

Estimation trimestrielle – salariés du privé (Flash 2021 T1) :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5367895>

Estimation trimestrielle – tous salariés (2021 T1) :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5395092>

Estimation trimestrielle – tous salariés par région :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2134435>

Estimation annuelle salariés et non-salariés et séries longues :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4981513>

Points forts

La disponibilité sur longue période de séries homogènes dans le temps à un niveau sectoriel et géographique fin est le principal atout : les **Estimations d'emploi annuelles et trimestrielles** fournissent une perspective temporelle riche pour des analyses sectorielles ou d'un territoire donné ; le caractère exhaustif des sources utilisées permet d'étudier un secteur d'activité ou un niveau géographique fin.

⁵ Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Il y en a environ 300 en France.



Les Estimations trimestrielles d'emploi constituent la référence pour le suivi conjoncturel du nombre d'emplois (salariés uniquement⁶). En effet, le caractère exhaustif des sources utilisées permet une précision importante, sans aléa de sondage contrairement aux données d'enquête. En série trimestrielle, les Estimations d'emploi apparaissent ainsi plus lisses que les séries issues de l'enquête Emploi (encadré), et sont aussi généralement mieux corrélées aux autres indicateurs conjoncturels, dont le PIB.

Limites

Leur fiabilité n'est pas assurée à un niveau géographique très fin : à l'échelle d'une zone d'emploi donnée par exemple, une déclaration groupée d'un établissement, si elle n'a pas été dégroupée malgré les contrôles réalisés, peut donner une image biaisée de la conjoncture du marché du travail local. Comme le degré de fiabilité s'amenuise avec le niveau de détail sectoriel ou géographique analysé, le niveau de diffusion retenu se limite aux niveaux géographiques de la zone d'emploi et sectoriel A88.

Relativement à l'enquête Emploi, les Estimations d'emploi ne comportent que peu de détail socio-démographique sur les différents individus, et pas de détail sur les caractéristiques des emplois. En outre, elles ne portent que sur un seul statut d'activité, celui de l'emploi ; en conséquence, il n'est pas possible de calculer un « taux d'emploi » avec cette seule source. Les Estimations d'emploi ne fournissent aucune information sur les trajectoires des individus ou de groupes dès lors qu'ils ne sont plus répertoriés dans les sources administratives utilisées.

6 Contrairement aux salariés, les données sur les non-salariés sont seulement annuelles, car elles sont liées aux déclarations qui sont réalisées une fois par an par les indépendants.



2.3. Le recensement de la population

Présentation

Le recensement de la population permet de fournir des statistiques sur le nombre d'habitants en France et leurs caractéristiques (sexe, âge, profession, diplôme, etc.). Lors des recensements généraux traditionnels (jusqu'en 1999), les observations étaient réalisées sur l'ensemble du territoire à une même date. Ce n'est plus le cas désormais : des « enquêtes annuelles de recensement » non exhaustives se déroulent chaque année, et l'ensemble des communes françaises n'est recensé qu'au bout d'une période de cinq ans. La date de référence d'un recensement devient le 1^{er} janvier de l'année centrale du cycle de cinq ans de collecte.

La population ayant un emploi au sens du recensement de la population comprend les personnes âgées de 14 ans ou plus (sans limite d'âge maximal) qui déclarent travailler, c'est-à-dire dans une des situations suivantes : exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ; aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré. Par rapport à l'enquête Emploi, ces questions sont moins factuelles et reposent davantage sur la déclaration « directe » ou « spontanée » de la personne enquêtée, sans précision de critères factuels⁷. Elles ne permettent donc pas de mesurer les concepts d'emploi au sens du BIT.

Diffusion

Le territoire de référence pour la diffusion des recensements de la population est la France hors Mayotte⁸. Les collectivités d'outre-mer (COM) ont leur propre recensement et leur propre dispositif de diffusion des résultats. Le zonage communal est le découpage territorial de base sur lequel repose la plupart des autres zonages proposés. Pour la diffusion infracommunale, la maille de base est l'IRIS⁹.

Les populations légales millésimées N sont diffusées fin décembre N+2. Les résultats statistiques du recensement N sont diffusés à la fin du premier semestre N+3.

Où trouver l'emploi du recensement de la population ?

Base de données par commune (2016) :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4516095>

Cartographie par commune : <https://statistiques-locales.insee.fr/#view=map1&c=indicator>

Points forts

Le recensement permet de réaliser des descriptions sociodémographiques de la population en emploi jusqu'à des niveaux géographiques très fins (communal ou infra-communal), pour comparer les situations d'emploi selon les tranches d'âge, les niveaux de qualification, les situations familiales, etc. Il permet également d'analyser les comportements des individus en matière d'emploi au regard de leurs caractéristiques jusqu'à des territoires géographiques très fins : relation emploi-formation, relation emploi-migration, relation activité-situation familiale ou activité-conditions de logement, etc. Il permet aussi d'avoir une connaissance sur les mobilités domicile-travail entre communes.

Limites

Le recensement ne permet pas de suivre des évolutions conjoncturelles, dans la mesure où sa collecte est étalée sur 5 ans. Dans les communes de moins de 10 000 habitants, les structures de la population décrites par le recensement sont similaires à celles de la date de l'enquête, c'est-à-dire potentiellement 2 ans avant ou après la date de

⁷ En pratique, deux questions du bulletin individuel sont mobilisées. La première vise à cerner la situation principale de l'enquêté et sa position vis-à-vis du marché du travail. L'individu peut se déclarer en emploi (salarisé ou non), en apprentissage ou stage rémunéré, au chômage (inscrit ou non à Pôle emploi), ou dans une autre situation (étudiant, retraité, etc.). Une deuxième question vise à savoir si la personne travaille actuellement, même dans le cadre d'un emploi occasionnel et de courte durée.

⁸ Mayotte, qui est devenu un DOM le 31 mars 2011, rejoindra le dispositif général à partir de 2021 pour des résultats publiables à partir de 2026.

⁹ Les IRIS (« Ilots Regroupés pour l'Information Statistique ») constituent la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales.



référence du recensement. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, les logements ne sont pas tous recensés à la même date, mais grâce à cinq enquêtes annuelles successives réalisées sur des échantillons d'adresses. La structure de la population reflète donc une situation moyenne sur cinq années. Par ailleurs, la collecte a lieu chaque année à la même période (janvier/ février), ce qui est essentiel pour garantir la stabilité des résultats d'une année sur l'autre, mais implique que le recensement ne permet pas d'observer de dynamique infra-annuelle.

Les enquêtes annuelles du recensement sont des enquêtes auprès des ménages, avec un aléa d'échantillonnage. La mesure de l'emploi à partir du recensement provient directement des déclarations des personnes sur leur situation vis-à-vis du marché du travail et sur l'exercice d'un travail. Ce concept d'emploi est donc différent de l'emploi au sens du BIT.

En outre, des modifications de mode de collecte peuvent affecter la mesure de l'emploi. Ainsi, sur la période 2004-2014, l'écart entre les enquêtes annuelles de recensement et les Estimations d'emploi était en moyenne, au niveau national, de 700 000 emplois en défaveur des premières, avec une variation de $\pm 150\,000$ imputable aux aléas d'échantillonnage. Depuis l'EAR de 2015, prise en compte pour l'établissement des résultats du recensement des années 2013 et postérieures, cet écart a augmenté. Cet accroissement coïncide avec l'introduction de la possibilité de répondre au recensement par internet.

Ainsi, les évolutions du nombre d'emplois mesurées à partir du recensement de la population sur des périodes allant au-delà de l'année 2012 sont plus faibles que celles issues des sources administratives, peut-être en raison d'un effet de mode de collecte. Sur les dernières années, les évolutions d'emploi provenant du recensement de la population doivent donc être interprétées avec prudence.



2.4. Les comptes nationaux

Présentation

L'emploi mesuré dans les comptes nationaux ne constitue pas une source statistique « primaire » mais une synthèse et une mise en cohérence de plusieurs autres sources. Il s'appuie en particulier largement sur les Estimations d'emploi et en fournit donc une mesure très proche.

Il présente la spécificité d'être décliné à la fois en personnes physiques (PP) et en équivalents temps plein (ETP). Dans le compte en personnes physiques, les personnes ne sont comptées qu'au titre de leur emploi le plus rémunérateur en fin d'année. Le compte en ETP est quant à lui estimé à partir de l'emploi en personnes physiques auquel sont appliqués des coefficients correctifs pour prendre en compte le temps partiel et la multiactivité. Cette mesure en ETP permet donc de comptabiliser tous les emplois tenus par une personne au cours d'une année, au prorata de la quotité travaillée.

Outre les sources issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs, les comptes nationaux mobilisent également, pour le passage de l'emploi en PP à celui en ETP des données de l'enquête Emploi et les « unités de travail annuel » agricoles produites par le ministère de l'Agriculture. Son champ est un peu plus large que celui des Estimations d'emploi, puisqu'il comprend Mayotte et que le compte d'emploi en ETP intègre de l'emploi informel non répertorié (travail au noir et trafic de drogue). L'emploi mesuré est l'emploi dit « intérieur », qui est légèrement plus restrictif que l'emploi « au lieu de résidence » des Estimations d'emploi. Il exclut en effet les personnes travaillant pour des ambassades, organisations internationales civiles ou militaires installées en France (secteur des « activités extraterritoriales »).

Par ailleurs, l'emploi est ventilé par branche d'activité et non par secteur d'activité¹⁰. Une précaution supplémentaire est nécessaire dans les comparaisons : l'emploi des comptes nationaux est présenté en *moyenne sur une période* (année ou trimestre, comme dans l'enquête Emploi), alors que les Estimations d'emploi sont calculées en *fin de période*.

Diffusion

Les comptes nationaux publient chaque trimestre à T+60 jours un niveau d'emploi en moyenne trimestrielle décliné en 17 branches d'activité et en distinguant salariés et non-salariés (faute d'informations infra-annuelles, l'emploi non salarié résulte d'extrapolations annuelles lissées, qui sont éventuellement révisées en cours d'année en fonction des dernières informations disponibles).

Des comptes en moyenne annuelle plus complets sont publiés chaque année fin mai de l'année N : le provisoire (qui porte sur l'année N-1), le semi-définitif (N-2), le définitif (N-3). Le compte provisoire a le même niveau de ventilation d'activité que les comptes trimestriels. Le semi-définitif et le définitif sont publiés en 88 branches d'activité et par secteurs institutionnels (sociétés non financières, financières, administrations publiques par sous-secteurs, ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages – ISBLSM) et en distinguant salariés et non-salariés.

Où trouver l'emploi des comptes nationaux ?

Comptes trimestriels – comptes de branches (2021 T2) :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5390085?sommaire=5364086>

Comptes annuels – comptes de branches (2020) :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5354742?sommaire=5354786>

¹⁰ Une branche regroupe des unités de production « homogènes », c'est-à-dire qui produisent exclusivement un type de bien ou service. Un secteur regroupe des entreprises ou des établissements qui partagent la même activité principale, mais qui peuvent également poursuivre des activités secondaires différentes.



Points forts

L'emploi des comptes nationaux est présenté par branche d'activité et secteur institutionnel, de manière cohérente avec les autres agrégats économiques. La comparaison entre l'emploi des comptes nationaux et la valeur ajoutée permet de calculer des séries de productivité par branche. La comparaison avec les masses salariales permet de calculer des salaires moyens par tête, de décomposer le partage de la valeur ajoutée (contribution de l'emploi aux variations du taux de marge). L'emploi des comptes nationaux est donc bien adapté pour l'étude du système productif par branche. Il a également l'avantage de la complétude à court terme même si cela nécessite d'extrapoler de l'information sur les non-salariés.

Limites

L'emploi des comptes nationaux n'est pas ventilé au niveau local, et ne permet pas de distinguer les caractéristiques des personnes en emploi, ni les caractéristiques des emplois.

Encadré – Comparaison des séries d'emploi issues des enquêtes ménages et des comptes nationaux dans les principaux pays occidentaux

En France, l'emploi total est mesuré chaque trimestre d'une part *via* des sources administratives à partir des déclarations des entreprises et d'autre part *via* l'enquête Emploi (volet français de l'enquête LFS) réalisée auprès des ménages. La série issue des enquêtes auprès des ménages s'avère plus volatile que celles issue des données administratives recueillies auprès des entreprises. C'est aussi le cas chez nos principaux partenaires de l'OCDE.

Deux sources statistiques sur l'emploi coexistent dans la plupart des pays

Chez nos partenaires, deux sources d'emploi total trimestriel sont disponibles : l'une provenant des comptes nationaux, l'autre des enquêtes Force de travail. Aux États-Unis, les comptes nationaux ne comprennent pas de séries d'emploi (seulement de masse salariale), mais le BLS fournit deux séries mensuelles d'emploi : l'une provenant de sources administratives à partir des déclarations des entreprises (c'est la donnée de référence pour l'emploi), l'autre provenant de l'enquête ménages servant notamment à calculer le taux de chômage.

Tableau : comparaison des comptes nationaux et des LFS dans différents pays

	Corrélation entre la variation trimestrielle de l'emploi selon l'enquête Emploi (LFS) et les comptes nationaux (CN)	Volatilité trimestrielle de l'emploi 1995 – 2018		Taux de croissance annualisé de l'emploi 2009 – 2018	
		LFS	CN	LFS	CN
France	60%	0,2%	0,1%	0,3%	0,5%
Allemagne	33%	0,4%	0,2%	0,8%	1,0%
Espagne	97%	0,3%	0,3%	0,1%	0,0%
Italie	79%	0,3%	0,4%	0,1%	0,2%
Royaume-Uni	96%	0,3%	0,3%	1,1%	1,2%
États-Unis	89%	0,3%	0,1%	1,0%	1,4%

Note : la volatilité est mesurée comme la moyenne des variations absolues entre deux variations trimestrielles consécutives, exprimées en %.

Source : Insee, Eurostat et BLS.

Les séries issues des enquêtes ménages sont plus volatiles que celles issues des données administratives en France, en Allemagne et aux États-Unis

Au Royaume-Uni, la série des comptes nationaux est par construction très proche de celle de la LFS, l'ONS mobilisant principalement cette source pour les comptes nationaux (corrélation très forte, même volatilité). En Espagne et en Italie qui utilisent aussi en partie les LFS pour élaborer les comptes, les séries ne sont pas identiques mais très corrélées et de volatilité comparable.



En revanche, les séries des comptes nationaux construites à partir des sources administratives en Allemagne et en France, ainsi que la source « entreprises » aux États-Unis apparaissent moins volatiles que les séries issues des enquêtes auprès des ménages. L'emploi en France estimé à partir de l'enquête Emploi apparaît plutôt moins volatil qu'ailleurs, notamment qu'en Allemagne.

Enfin, les évolutions annuelles moyennes selon les deux sources entre 2009 et 2018 font également apparaître des divergences. L'évolution moyenne selon la LFS est ainsi légèrement inférieure à celle des comptes nationaux ou sources administratives en France, en Allemagne et aux États-Unis.



2.5. Le « Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié » (FLORES)

Présentation

Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Son objectif principal est de servir de base à des études nationales ou locales, pour décrire le tissu économique d'un territoire donné jusqu'au niveau de la commune. Son premier millésime couvre les années 2016 et 2017. Il succède au dispositif « Connaissance locale de l'appareil productif » (Clap), conçu en 2003. Flores s'appuie sur les mêmes sources administratives que les Estimations d'emploi (déclarations sociales des employeurs).

Il produit des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour tous les secteurs d'activité.

Diffusion

Les fichiers Flores recensent notamment :

- les caractéristiques des entreprises et des établissements (nombre, taille, secteur d'activité) et les rémunérations versées ;
- les postes de travail offerts par les entreprises et les établissements : nombre de postes, catégorie socioprofessionnelle, sexe, type d'emploi (y compris : apprentis, contrats aidés, stagiaires) ;
- l'emploi salarié mesuré en termes de « postes de travail » la dernière semaine de l'année et en équivalent temps plein sur l'année.

Les non-salariés (artisans, professions libérales...) ne sont pas comptabilisés. De même, les activités du ministère des Armées ne sont pas couvertes.

Les données de Flores sont disponibles à un niveau de détail géographique et sectoriel très fin : commune et NAF 732. Par agrégation, on peut ensuite disposer des données sur un large spectre de zonages géographiques (région, département, canton ou ville, commune, zone d'emploi, etc.). Flores ne permet pas de retrouver exactement les résultats des Estimations d'emploi aux niveaux national, départemental ou de la zone d'emploi, du fait de différences de concepts (postes de travail dans Flores, emploi en personnes physiques dans les Estimations), de champ (exclusion du ministère des Armées) et de méthodes de traitements des données.

Où trouver les données FLORES ?
Base de données par commune (2018) : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4990792
Cartographie par commune : https://statistiques-locales.insee.fr/#view=map1&c=indicator

Points forts

Les données sont diffusées à niveau géographique et sectoriel bien plus détaillé que dans les Estimations d'emploi.

Limites

Avec des données bien plus détaillées, Flores est comparable à un entrepôt de données qui n'ont pas toutes le même statut : étant donné le volume, chacune des données n'a pas pu être expertisée et validée jusqu'au niveau de granularité sectoriel et géographique auquel elle est diffusée. Pour la même raison, contrairement aux Estimations d'emploi, la cohérence temporelle de ces informations sur longue période ne peut être assurée (dans chaque millésime, Flores fournit deux années N-1 et N dont la cohérence est garantie, mais qui peuvent différer légèrement des millésimes précédents et suivants).



3. Comparaison entre sources

3.1. Tableau récapitulatif des différences entre les sources

	Enquête Emploi	Estimations d'emploi	Recensement	Comptes nationaux	Dispositif Flores
Dispositif statistique					
Origine des données	Enquête auprès de ménages	Traitement de données administratives	Enquête auprès de ménages	Synthèse de sources statistiques	Traitement de données administratives
Concept et mesure					
Concept	Emploi BIT	Emploi répertorié dans les sources administratives	Emploi au sens du recensement	Emploi répertorié dans les sources administratives	Emploi répertorié dans les sources administratives
Mesure	En personnes physiques	En personnes physiques	En personnes physiques	En personnes physiques et en EQTP	En postes de travail et en EQTP
Restrictions de champ	Hors collectivités (internats, maisons de retraite, etc.)	Faisant l'objet de déclarations sociales seulement (ex : hors conjoints collaborateurs)	-	-	Salariés seulement, hors ministère des Armées
Géographie					
Champ	France (hors Mayotte)	France	France (hors Mayotte pour la diffusion principale)	France	France
Référence	Lieu de résidence	Lieu de travail	Lieu de résidence	Emploi intérieur	Lieu de travail
Détail géographique disponible	Aucun	Région, département, zone d'emploi	Région, département, zone d'emploi, commune, infra-communal (IRIS)	Aucun	Région, département, zone d'emploi, commune
Ventilation suivant les caractéristiques ...					
des personnes	Complètes (sexe, âge, diplôme, etc.)	Sexe	Complètes (sexe, âge, diplôme, etc.)	Aucune	Sexe
des entreprises / établissements	Secteur d'activité, taille	Secteur d'activité	Secteur d'activité	Branche d'activité	Secteur d'activité, taille
des emplois	Complètes (statut, type de contrat, durée, revenus, etc.)	Aucune	Statut, type de contrat, temps de travail, profession	Aucune	« Type d'emploi » (apprenti, etc.), profession
Diffusion					
Fréquence	Trimestrielle et annuelle	Trimestrielle et annuelle	Annuelle	Trimestrielle et annuelle	Annuelle



3.2. Illustrations des écarts conceptuels entre les sources

L'enquête Emploi met en œuvre de manière complète le concept d' « emploi au sens du BIT ». Les Estimations d'emploi réalisent une mesure qui se rapproche autant que possible de ce concept (mesure sur une semaine « de référence », notion d'emploi principal), sans pour autant être parfaitement identique. En effet, la population couverte dans les deux exercices n'est pas exactement la même, et, malgré l'effort d'harmonisation, des différences de mesure existent dans certains cas particuliers.

Je suis travailleuse frontalière (habitant en France et travaillant à l'étranger)

Vous pourrez être enquêtée dans l'enquête Emploi et comptabilisée en emploi (mesure « au lieu de résidence »). En revanche, vous serez absente des déclarations sociales administratives françaises et donc des Estimations d'emploi (mesure de l'emploi « au lieu de travail »).

Mon employeur ne réalise pas de déclaration sociale correspondant à mon emploi

Vous n'êtes pas comptabilisé dans les Estimations d'emploi, qui sont basées sur les déclarations reçues par l'administration. En revanche, vous pouvez être comptabilisé comme en emploi au sens du BIT en répondant à l'enquête Emploi : le caractère déclaré ou non de l'emploi n'entre pas en ligne de compte.

Je suis étudiant majeur, habitant en internat et je travaille à temps partiel

Étant déclaré par votre employeur, vous êtes bien pris en compte dans les Estimations d'emploi. En revanche, vous êtes hors du champ de l'enquête Emploi, qui ne concerne que les logements dits « ordinaires », excluant les communautés.

Je suis bénévole dans une association

Si vous n'avez pas d'activité rémunérée par ailleurs, vous n'êtes pas considéré comme en emploi (ni dans l'enquête Emploi ni dans les Estimations d'emploi). En effet, les critères du BIT ne s'appliquent qu'au travail rémunéré (ou à la participation à l'entreprise familiale).

Je suis en congés de courte durée pour mes vacances

Vous êtes pris en compte à la fois dans les Estimations d'emploi (car votre employeur continue à vous déclarer et vous rémunérer) et dans l'enquête Emploi

Je suis aide familial / conjoint collaborateur (sans être rémunéré)

Dans l'enquête Emploi, vous serez considéré comme en emploi, en application des règles du BIT. En revanche, si vous ne percevez aucune rémunération donnant lieu à cotisations sociales, vous n'apparaîtrez pas dans les Estimations d'emploi.



3.3. Tableau récapitulatif des sources à privilégier en fonction des usages

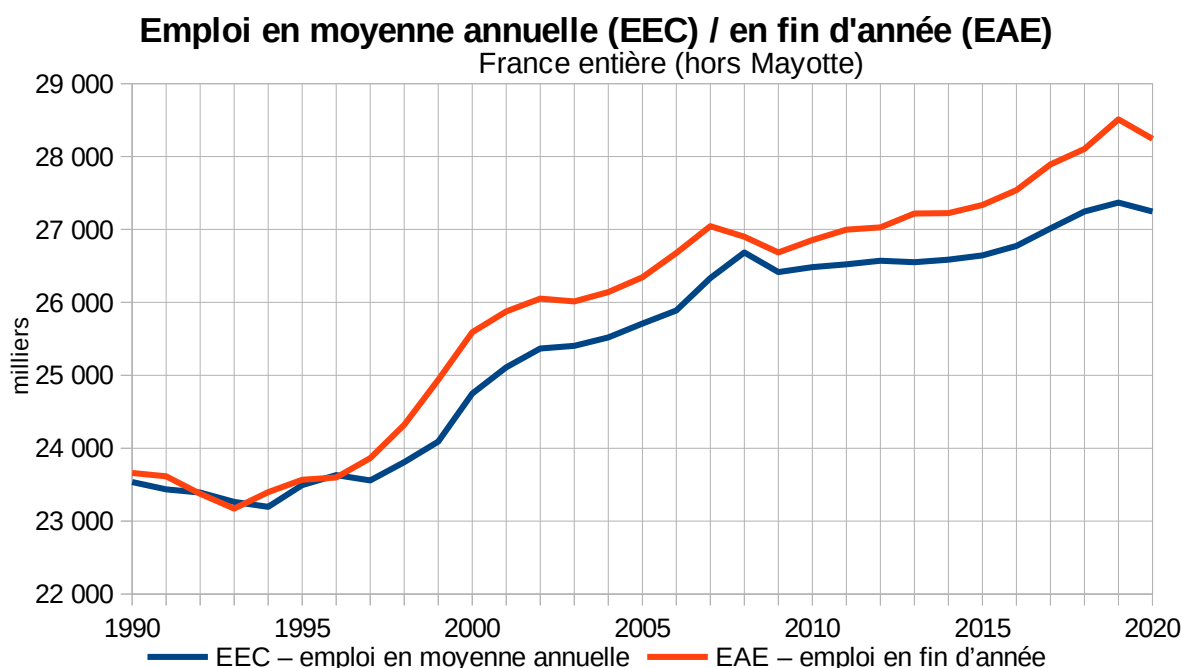
Usage	Source privilégiée	Pourquoi ?
Comparaisons internationales		
Taux d'emploi, caractéristiques des emplois	Enquête Emploi	Unique source conforme aux concepts BIT, qui constituent la référence internationale
Analyse conjoncturelle ou des dynamiques		
Taux d'emploi (= nb d'emplois / pop totale)	Enquête Emploi	Source couvrant toute la population des ménages, actifs comme inactifs
Caractéristiques des emplois	Enquête Emploi	Questionnaire détaillé sur l'emploi occupé
Dynamique de l'emploi par secteur ou par zone géographique	Estimations d'emploi	Source exhaustive, à un niveau sectoriel et géographique relativement fin
Analyse structurelle		
Caractéristiques des personnes en emploi	Enquête Emploi & Recensement	Informations précises inaccessibles dans les déclarations administratives
Caractéristiques des emplois	Enquête Emploi	Informations précises inaccessibles dans les déclarations administratives
Caractéristiques des entreprises	Estimations d'emploi	Informations précises sur les entreprises déclarantes
Analyse économique des branches, comparaison avec agrégats d'activité économique	Comptes nationaux	Mesure et présentation homogène entre emploi et autres grandeurs économique (valeur ajoutée etc.)
Analyse localisée		
Dynamique de l'emploi, au niveau région / département / zone d'emploi	Estimations d'emploi	Source exhaustive, précise par zone géographique fine
Nombre d'emplois, au niveau communal et infra-communal	Recensement, Flores	Sources précises par zones géographiques très fines
Caractéristiques des personnes en emploi, jusqu'au niveau communal et infra-communal	Recensement	Informations précises inaccessibles dans les déclarations administratives



4. Comprendre les écarts entre l'enquête Emploi et les Estimations d'emploi

Constat

Selon les Estimations d'emploi, 28,2 millions de personnes sont en emploi en France (hors Mayotte) fin 2020. Selon l'enquête Emploi, 27,2 millions de personnes sont en emploi en moyenne en 2020, soit un million de moins. L'écart de l'année 2012, un peu moins élevé (0,5 million), a donné lieu à une analyse détaillée.



Facteurs d'écarts entre les deux sources

Les niveaux d'emploi annuels, calculés à partir des Estimations d'emploi ou de l'enquête Emploi, diffèrent pour diverses raisons. Certaines sont quantifiables directement, d'autres nécessitent des analyses complexes.

Des travaux d'appariement au niveau individuel entre l'enquête Emploi d'une part, et les sources administratives servant de base aux Estimations d'emploi d'autre part (déclarations annuelles de données sociales ou DADS) ont ainsi été réalisés (*cf. référence en partie « Pour en savoir plus »*). Ils portent sur l'année 2012 et permettent d'enrichir l'estimation des différents facteurs contribuant à l'écart entre ces sources.

Différences de champ

- Seuls les logements ordinaires sont dans le champ de l'enquête Emploi, excluant les communautés ; le recensement de la population permet d'estimer le nombre d'emplois dans les communautés à 0,2 million.
- Par ailleurs, l'emploi est mesuré *au lieu de travail* pour les Estimations d'emploi et *au lieu de résidence* pour l'enquête Emploi ; la mesure de l'emploi des *frontaliers*, résidents français travaillant à l'étranger, permet de passer d'un concept à l'autre (le cas symétrique des résidents étrangers travaillant en France est négligeable dans les DADS) : l'enquête Emploi permet d'estimer leur nombre à 0,4 million.

Au total, ces deux différences de champ contribuent pour -0,2 million à l'écart d'ensemble (ligne (2) du tableau suivant)

Mise en œuvre opérationnelle des concepts

- L'emploi rémunéré donnant lieu à cotisations sociales dans les sources administratives inclut certaines situations d'absences longues au travail, non



retenues comme emploi au sens du BIT¹¹ ; les travaux d'appariements permettent d'estimer leur nombre à 0,2 million (ligne (3) du tableau) ;

- Pour rendre compte de l'écart entre l'enquête Emploi et les Estimations d'emploi, il faut intégrer l'effet des traitements propres aux Estimations d'emplois (correction de trous de collectes, de doublons, passage de données en moyenne annuelle à des données en fin d'année). En cumulé, ces traitements contribuent pour -0,6 million à l'écart d'ensemble (ligne (4)).

Au total, après avoir ramené à champs et concepts équivalents l'enquête Emploi et les bases administratives à la source des Estimations d'emploi, l'écart à expliquer est de 1,3 million (ligne 5).

L'exploitation de l'appariement sur l'année 2012 permet les constats qui suivent. Il faut noter que l'ensemble de ces chiffrages dépend de la qualité de l'appariement et repose sur l'hypothèse de représentativité des individus appariés au regard de la variable d'intérêt, ainsi que d'arbitrages entre les deux sources d'informations, propres à ce travail : ils doivent donc être interprétés avec précaution.

Défauts de couverture des bases administratives initiales et sous-déclaration dans l'EEC

Des défauts de couverture et trous de collecte sont identifiés dans les bases administratives initiales, notamment en retrouvant des personnes en emploi selon l'enquête Emploi mais absentes des bases administratives :

- dans des secteurs d'activité clairement mal couverts par les bases administratives (aides familiaux, artistes, petits agriculteurs et salariés de particuliers employeurs) ;
- ou présents dans les bases administratives des années adjacentes (2011 ou 2013)

Le chiffrage correspondant à la contribution de l'ensemble de ces défauts de couverture ou trous de collecte, sur l'écart entre emploi des sources administratives et l'EEC, est estimé à -0,7 million.

En revanche l'appariement permet de distinguer certaines personnes qui ne sont jamais en emploi selon l'EEC alors qu'elles sont en emploi selon les DADS au moins une des quatre semaines de référence; cela vient probablement d'une sous-déclaration (totale) des « petits boulots » dans l'EEC, particulièrement par les étudiants et les retraités. En outre pour les personnes en emploi selon les deux sources, des désaccords existent sur le volume d'emploi dans l'année. L'impact global de cette sous-déclaration (totale ou partielle) contribuerait pour +1,1 million à l'écart.

Au total, ces deux effets contribueraient pour +0,4 million à l'écart (ligne (6)).

Sous-pondération de l'emploi dans l'EEC. Enfin, les travaux d'appariement illustrent une probable sous-pondération de certaines personnes en emploi dans l'EEC ; c'est notamment le cas des jeunes de 20 à 29 ans. On peut supposer que l'essentiel vient d'une surestimation des jeunes hors emploi, au détriment des jeunes en emploi, plus difficiles à joindre. L'effet sur l'emploi annuel moyen serait de 0,9 million (ligne (7)).

Même si l'ensemble des facteurs quantifiés semblent expliquer l'écart à concepts et champs équivalents (ligne de solde quasi-nulle), cela n'exclut pas une incertitude sur les différents chiffrages ni l'existence de facteurs non distingués dans cette analyse¹².

Au total, compte tenu de ces différents facteurs et au regard des sources administratives, le niveau de l'emploi semble sous-estimé dans l'enquête Emploi, notamment celui des jeunes.

11 Dans l'enquête Emploi, les personnes en congé parental ou autre congé non rémunéré par l'employeur d'une durée totale prévue supérieure à trois mois, ou en congé maladie (y compris enfants malades) ou accident du travail d'une durée totale prévue supérieure à un an, ne sont pas considérées comme en emploi (cf. supra).

12 Les conclusions de ces travaux ne peuvent pas être extrapolés directement à la mesure du taux de chômage dans l'enquête Emploi, car on ne connaît pas les effets des phénomènes de déclaration et de pondérations identifiés ici sur l'ensemble de la population active.



Tableau récapitulatif : chiffrage des écarts pour l'année 2012

Note : la comparaison présentée ci-dessous porte sur l'ancienne enquête Emploi (avant la refonte de 2021), où l'emploi était plus faible d'environ 0,2 million de personnes en 2012. Dans les séries longues diffusées actuellement par l'Insee, l'« écart apparent » à expliquer en 2012 (ligne « (1) ») est donc réduit à 0,5 million de personnes au lieu de 0,7 million.

En millions

Enquête Emploi	(a)	25,8	Moyenne sur l'année, France métropolitaine
Estimations d'emploi	(b)	26,5	Estimation fin d'année, France métropolitaine
Ecart apparent à expliquer	(1) = (b) - (a)	0,7	
Différences de champ	(2)	-0,2	
Communautés		0,2	Source : Recensement de la population
Transfrontaliers		-0,4	Source : enquête Emploi
Différences de concept d'emploi	(3)	0,2	
Emplois rémunérés non BIT		0,2	Congés longue maladie notamment, estimé avec l'appariement
Traitements des sources administratives initiales	(4)	-0,6	Passage aux Estimations d'emploi + effet (fin vs moyenne annuelle)
Ecart à expliquer (à champ et concepts communs)	(5) = (1)-(2)-(3)-(4)	1,3	
Défauts de couverture et sous-déclaration	(6)	0,4	
Défauts de couverture et trous de collecte des bases administratives initiales		-0,7	Source : appariement
Sous-déclaration (totale ou partielle) dans l'EEC		1,1	Source : appariement
Sous-pondération dans l'EEC	(7)	0,9	Source : appariement
	(8) = (5) -(6)-(7)	0,0	
Autres			Par solde



Pour en savoir plus – documentation détaillée

Bureau International du Travail (BIT)

Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, adoptée par la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail (Octobre 2013)

https://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/meetings-and-events/international-conference-of-labour-statisticians/19/WCMS_233215/lang--fr/index.htm

Enquête emploi

Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité – méthodologie, juin 2021

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s2022/documentation-methodologique>

Estimations d'emploi

Estimations d'emploi, *Présentation des sources statistiques*, Insee.fr

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1283/presentation>

L'emploi dans les comptes nationaux

L'emploi, les heures travaillées et la durée annuelle du travail dans les comptes nationaux annuels, mise à jour de la base 2005, août 2012

Le recensement de la population

Recensement de la population – Conseils pour l'utilisation des résultats statistiques, mai 2018

<https://insee.fr/fr/information/2383177>

Activité – Emploi – Chômage, *Fiche thématique*, juin 2019

https://insee.fr/fr/statistiques/fichier/2383177/fiche-activite-emploi-chomage_2019-06-25.pdf

Interprétation des variables de nature conjoncturelle, *Fiche thématique*, mai 2018

https://insee.fr/fr/statistiques/fichier/2383177/fiche-variables_conj.pdf

De quelle mesure de l'emploi le recensement est-il le nom ? La place du recensement de la population dans le système de suivi de l'emploi

Jean-Benoît Massif, *Économie et Statistique* n°483-484-485, avril 2016

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2017644?sommaire=2017660>

Comparaison entre sources

Enseignements sur les estimations d'emploi de l'appariement entre l'enquête Emploi et les bases administratives en 2012

Claude Picart, *Document de travail de l'Insee* n°F1906, octobre 2019

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4234657>

